

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1384

14 décembre 2005

### SOMMAIRE

AGF Life Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	66389	G.B.I. Finance S.A., Rumelange . . . . .	66410
Algonquin, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66414	Galfin S.A., Luxembourg . . . . .	66431
Almatis Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66387	Giro Trade Advisers, S.à r.l., Roodt/Syre . . . . .	66417
Altaïr Assurances S.A., Senningerberg . . . . .	66395	I.B.R., International Business Relation, S.à r.l., Lu-	
Aspen Grove Holding S.A., Luxembourg . . . . .	66389	xembourg . . . . .	66399
Aspen Grove Holding S.A., Luxembourg . . . . .	66389	Ile de France Investissements S.A., Luxembourg . . . . .	66390
Aster City Cable Holding Luxembourg S.A., Luxem-		Immo Agence Florida, S.à r.l., Dudelange . . . . .	66427
bourg . . . . .	66387	ING REEIF Soparfi C, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66394
Benelux Carrelages, S.à r.l., Grevenmacher . . . . .	66394	ING REEOF Soparfi C, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66394
Brasserie Nationale S.A., Bascharage . . . . .	66416	Interfiduciaire S.A., Luxembourg . . . . .	66386
Cadus S.A., Scheidgen . . . . .	66408	Interfiduciaire S.A., Luxembourg . . . . .	66386
Casiopea Ré S.A., Senningerberg . . . . .	66396	Investissements Euro Finance S.A., Luxembourg . . . . .	66432
Circo, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66394	Investissements Euro Finance S.A., Luxembourg . . . . .	66432
Compagnie Luxembourgeoise d'Investissements		Investissements Euro Finance S.A., Luxembourg . . . . .	66432
et de Management S.A., Luxembourg . . . . .	66395	Investissements Immobiliers Kirchberg S.A., Lu-	
Corepi S.A., Senningerberg . . . . .	66392	xembourg . . . . .	66391
Danasia S.A., Luxembourg . . . . .	66407	Janssen & Erkens, S.à r.l., Clervaux . . . . .	66395
Deloitte-Corporate Services S.A., Luxembourg . . . . .	66390	Leleux Invest, Sicav, Luxembourg . . . . .	66391
DLB, S.à r.l., Bascharage . . . . .	66407	Lobista Investment S.A., Luxembourg . . . . .	66429
Duroc S.A., Luxembourg . . . . .	66389	Luma-Deler S.A., Luxembourg . . . . .	66390
Enola et Cie, S.e.c.s., Luxembourg . . . . .	66399	Lux Energ Resources Investments S.A., Luxem-	
Enola Management, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66398	bourg . . . . .	66392
Epicerie Créole, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66418	Lux-Index US Advisory S.A. Holding, Luxem-	
Epicerie Créole, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66418	bourg . . . . .	66396
Epicerie Créole, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66418	Lux-Pension Advisory S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	66395
Eufi-Cash, Sicav, Luxembourg . . . . .	66393	Magnalux Invest S.A., Luxembourg . . . . .	66431
Eufi-Rent, Sicav, Luxembourg . . . . .	66393	Malaco Investments S.A., Bereldange . . . . .	66432
Eufinvest, Sicav, Luxembourg . . . . .	66393	Man @ Work S.A., Luxembourg . . . . .	66428
Euro Deal, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	66407	Markeasy, S.à r.l., Rumelange . . . . .	66409
Ewa Life S.A., Luxembourg . . . . .	66389	Markeasy, S.à r.l., Rumelange . . . . .	66409
e-Xpert, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66395	Minor S.A., Luxembourg . . . . .	66391
Fantuzzi Industries, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66392	Miss, S.à r.l., Dudelange . . . . .	66427
Fassart S.A., Luxembourg . . . . .	66430	MR & Co Promo, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66427
Ferpolux, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	66418	Norim S.A.H., Luxembourg . . . . .	66388
Ferpolux, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	66418	Norim S.A.H., Luxembourg . . . . .	66388
Ferrocemento S.A., Luxembourg . . . . .	66393	Norim S.A.H., Luxembourg . . . . .	66388
FLG S.A., Fortis Lease Group, Luxembourg . . . . .	66396	Norim S.A.H., Luxembourg . . . . .	66388
FLG S.A., Fortis Lease Group, Luxembourg . . . . .	66398	Norim S.A.H., Luxembourg . . . . .	66388
Full Services Engineering S.A., Tétange . . . . .	66407	OCM Luxembourg Real Estate Holdings II, S.à r.l.,	
G.B.I. Finance S.A., Rumelange . . . . .	66410	Luxembourg . . . . .	66419

Paraty Consulting S.A., Luxembourg . . . . .	66387	Thema Production S.A., Luxembourg . . . . .	66431
Parc-Immo Gestion, S.à r.l., Differdange . . . . .	66407	Trierweiler S.A., Mersch . . . . .	66399
Patina S.A., Luxembourg . . . . .	66387	Victoria Finance Holding S.A., Tétange . . . . .	66408
Patrimoine Chamois S.A., Luxembourg . . . . .	66428	Vodafone International 1, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66416
Patrimoine Lys Martagon S.A., Luxembourg . . . . .	66406	Vodafone International 1, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66428
PEH Sicav, Luxembourg . . . . .	66391	Vodafone International 2, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66429
Petal Corporation Ltd, GmbH, Mamer . . . . .	66427	Vodafone International F, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66416
Pizzeria Restaurant I Trulli, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66427	Vodafone International F, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66430
Publicis Graphics Group Holding S.A., Luxembourg . . . . .	66416	Vodafone International M, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66416
Restaurant-Brasserie des Bateliers, S.à r.l., Grevenmacher . . . . .	66399	Vodafone International M, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66430
Rysbell S.A., Luxembourg . . . . .	66408	Vodafone Investments Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66409
Saga Conseil Holding S.A., Luxembourg . . . . .	66387	Vodafone Investments Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66429
Sagapo, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66410	Vodafone Luxembourg 3, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66417
Sinaf S.A., Luxembourg . . . . .	66417	Vodafone Luxembourg 4, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66426
Sofisa S.A. Holding, Bertrange . . . . .	66429	Vodafone Luxembourg 5, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66428
Soft-Kis, S.à r.l., Rollingen . . . . .	66399	Vodafone Luxembourg Finance Partners S.N.C., Luxembourg . . . . .	66428
Sopico, S.à r.l., Bettembourg . . . . .	66430	Vodafone Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66417
Sunrise Medical (Luxembourg) Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	66390	Wilde International S.A., Luxembourg . . . . .	66400
Syntesi S.A., Luxembourg . . . . .	66417		

**INTERFIDUCIAIRE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 77.376.

*Extraits des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2005*

1. Démission de la société à responsabilité limitée SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION, S.à r.l. de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet à compter de l'exercice ayant clôturé les comptes annuels de l'exercice 2003 et décharge.

2. Nomination de Monsieur Gérard Wagner, employé privé, ayant son domicile à L-1319 Luxembourg, 167, rue Cents, comme nouveau commissaire aux comptes avec effet à compter de l'exercice clôturant les comptes annuels de l'exercice 2004.

3. Augmentation du nombre des administrateurs à 4 (quatre) et nomination de Monsieur Jean-Claude Lucius, expert-comptable, demeurant à L-3360 Leudelange, 15, rue de Luxembourg, comme nouvel administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2005.

4. Transfert du siège social de la société du 123, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Luxembourg le 8 juillet 2005.

Pour avis sincère et conforme

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08725. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067509.3/1261/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**INTERFIDUCIAIRE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 77.376.

Suivant résolution du conseil d'administration du 30 juin 2005:

Le conseil d'administration a nommé Monsieur Jean-Claude Lucius administrateur-délégué chargé de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de l'engager par sa seule signature quant à cette gestion.

Luxembourg, le 20 juillet 2005.

Pour avis sincère et conforme

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09558. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067510.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**ALMATIS HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 475.025,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 98.613.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Associés en date du 6 juillet 2005 que la démission de Monsieur Mark David Wiseman en tant que gérant B est acceptée avec effet au 10 juin 2005.

M. Joost Tulkens, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg a été nommé nouveau gérant B avec effet au 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06396. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062865.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2005.

---

**SAGA CONSEIL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2016 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 72.141.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG05931, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

Signature.

(062919.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2005.

---

**ASTER CITY CABLE HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 91.938.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2005.

Signature.

(067210.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**PARATY CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 65.139.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2005, réf. LSO-BG07941, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(067270.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**PATINA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 71.927.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09621, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(067237.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**NORIM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 72.277.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 28 juillet 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(067233.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**NORIM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 72.277.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09640, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 28 juillet 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(067232.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**NORIM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 72.277.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09642, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 28 juillet 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(067231.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**NORIM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 72.277.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09644, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 28 juillet 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(067230.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**NORIM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 72.277.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09646, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 28 juillet 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(067229.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**AGF LIFE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 14, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 37.619.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09617, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(067238.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**EWA LIFE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 95.048.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09610, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(067239.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**DUROC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 104.092.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(067240.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**ASPEN GROVE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 79.695.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10972, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature

*Un mandataire*

(067260.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**ASPEN GROVE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 79.695.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10960, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature

*Un mandataire*

(067258.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

66390

**LUMA-DELER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 90.436.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(067241.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**DELOITTE-CORPORATE SERVICES S.A., Société Anonyme,  
(anc. FIDEI S.A.).**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 44.665.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 4 mars 2005 a décidé de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Rodolphe Gerbes, commissaire.

Les comptes de la société seront révisés par la société ABAX AUDIT, Réviseur d'entreprise, conformément à la décision de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 12 janvier 2005, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10042. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067251.3/727/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**ILE DE FRANCE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 57.180.

*Extrait de la résolution prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2005*

Le mandat du commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., réviseur d'entreprises, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 400, route d'Esch, est renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur le bilan 2005.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09949. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067256.3/263/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**SUNRISE MEDICAL (LUXEMBOURG) INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 92.216.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2005, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11233, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Signature

*Un mandataire*

(067257.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS KIRCHBERG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 35.533.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2005*

- L'assemblée renouvelle le mandat de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, Luxembourg au poste de Commissaire aux Comptes de la société. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes au 31 décembre 2005.

- L'assemblée accepte la démission de l'administrateur, Monsieur Spiro J. Latsis et nomme comme nouvel administrateur, Monsieur Emmanuel Bussetil, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à CH-1293 Bellevue, Genève, 3-5 Chemin des Tuileries.

- Le mandat de Monsieur Bussetil expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2006.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09951. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067259.3/263/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**MINOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 52.587.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 10 juin 2005*

Monsieur De Bernardi Angelo, Monsieur Innocenti Federico et Monsieur Diederich Georges sont renommés administrateurs pour une nouvelle période d'un an. Madame Ries-Bonani Marie-Fiore est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour MINOR S.A.*

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09926. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067269.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**PEH SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 61.128.

Le Rapport annuel révisé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10126, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(067303.3/007/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**LELEUX INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 96.177.

Le Rapport annuel révisé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10611, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(067306.3/007/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**FANTUZZI INDUSTRIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 33.569.698,44.**

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 83.010.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social à Luxembourg, le 6 mai 2005*

1. Décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Bertozzi Sauro en tant que gérant de la société.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FANTUZZI INDUSTRIES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09924. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067274.3/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**LUX ENERG RESOURCES INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.567.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée générale des actionnaires tenue en date du 18 juillet 2005 que:

1. L'Assemblée réélit aux postes d'administrateurs de la société jusqu'à l'Assemblée générale qui se prononcera sur les comptes au 31 décembre 2005:

- M. Igor Kovrovstev,
- M. Steffen Wünschmann,
- M. Andrei Polyakov.

2. L'Assemblée réélit au poste de Commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'Assemblée générale qui se prononcera sur les comptes de la société au 31 décembre 2005:

- FIDUCIAIRE PROBITAS, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 146, avenue Gaston Diderich.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07011. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067276.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**COREPI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 46.272.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 mai 2005*

*Quatrième résolution*

Nominations statutaires:

a) Les mandats de Messieurs Van Hecke et Dumez, ainsi que le mandat de la société SOGECORE S.A. prennent fin à l'issue de cette Assemblée. Messieurs Van Hecke et Dumez ne souhaitent pas renouveler leur mandat.

Afin de combler cette vacance et en vertu de l'article 7 des Statuts, l'Assemblée nomme à l'unanimité Messieurs De Schrijver et Janssen. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

b) Le mandat de la société SOGECORE S.A. est reconduit à l'unanimité et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

c) Le mandat du Réviseur d'Entreprises COMPAGNIE DE REVISION venant à échéance à l'issue de l'Assemblée, l'Assemblée décide de renouveler son mandat jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09694. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067331.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.



**EUFINVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 32.165.

*Prise d'acte du Conseil d'Administration*

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de la Caisse des Dépôts et Consignations en tant que Administrateur du Conseil d'Administration avec effet au 15 juillet 2005.

Certifié conforme et sincère  
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10888. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067290.3/1122/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**EUFI-CASH, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 32.164.

*Prise d'acte du Conseil d'Administration*

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de la Caisse des Dépôts et Consignations en tant que Administrateur du Conseil d'Administration avec effet au 15 juillet 2005.

Certifié conforme et sincère  
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10890. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067292.3/1122/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**FERROCEMENTO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 54.747.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 17 juin 2005*

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Bruno Tolomei Frigerio Isabella, Monsieur Carlucci Roberto et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FERROCEMENTO S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09921. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067286.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**EUFI-RENT, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 32.166.

*Prise d'acte du Conseil d'Administration:*

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de la Caisse des Dépôts et Consignations en tant que Administrateur du Conseil d'Administration avec effet au 15 juillet 2005.

Certifié conforme et sincère  
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10892. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067293.3/1122/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**BENELUX CARRELAGES, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6719 Grevenmacher, 7, rue du Centenaire.

H. R. Luxembourg B 90.878.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2004, eingetragen in Luxemburg, den 26. Juli 2005, Ref. LSO-BG10168, wurde hinterlegt im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, am 29. Juli 2005.

Zum Vermerk zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

(067302.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**CIRCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 100.328.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10423, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CIRCO, S.à r.l.

Signature

(067344.3/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**ING REEOF SOPARFI C, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. ING OPFEC SOPARFI C, S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.400,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 105.071.

EXTRAIT

Suite à un contrat de cession de parts sous seing privé en date du 2 mai 2005 la détention des parts sociales dans ING REEOF SOPARFI C, S.à r.l. (anciennement ING OPFEC SOPARFI C, S.à r.l.) est désormais comme suite:

- ING REEOF SOPARFI C, S.à r.l., 124 parts de EUR 100,- chacune, détenues par ING REEOF SOPARFI D, S.à r.l., avec siège social à 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Certifié sincère et conforme

ING REEOF SOPARFI C, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06426. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067347.3/655/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**ING REEIF SOPARFI C, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. ING REIFE SOPARFI C, S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.400,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 105.687.

EXTRAIT

Suite à un contrat de cession de parts sous seing privé en date du 2 mai 2005 la détention des parts sociales dans ING REEIF SOPARFI C, S.à r.l. (anciennement ING REIFE SOPARFI C, S.à r.l.) est désormais comme suite:

- ING REEIF SOPARFI C, S.à r.l., 124 parts de EUR 100,- chacune, détenues par ING REEIF SOPARFI D, S.à r.l., avec siège social à 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Certifié sincère et conforme

ING REEIF SOPARFI C, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06428. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067349.3/655/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**e-Xpert, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 182, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 99.934.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067355.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**JANSSEN & ERKENS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Gesellschaftssitz: L-9706 Clervaux, 21, route de Bastogne.  
H. R. Luxemburg B 109.323.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2001, eingetragen in Luxemburg, den 26. Juli 2005, réf. LSO-BG10175, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg am 29. Juli 2005 hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschriften.

(067358.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS ET DE MANAGEMENT S.A.,****Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 53.354.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Signature.

(067364.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**LUX-PENSION ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 46.415.

Les comptes annuels au 31 mars 2005, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10882, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LUX-PENSION ADVISORY S.A. HOLDING*

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(067370.3/1122/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**ALTAÏR ASSURANCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 105.162.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2005*

*Première résolution*

Nomination de la société ERNST & YOUNG comme Réviseur d'Entreprises:

L'Assemblée nomme à l'unanimité le Réviseur d'Entreprises ERNST & YOUNG à Luxembourg jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui doit statuer sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09692. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067393.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

66396

**LUX-INDEX US ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 75.344.

Les comptes annuels au 31 mars 2005, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10876, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LUX-INDEX US ADVISORY S.A. HOLDING*

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(067373.3/1122/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**CASIOPEA RE, Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 28.154.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Senningerberg le mercredi 18 mai 2005*

L'Assemblée décide de reconduire le mandat d'Administrateur de Monsieur Javier Navas Oloriz, Monsieur Alfredo Acebal Neu et Jean Thilly jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

L'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas renouveler le mandat de la société KPMG AUDIT en tant que Réviseur d'Entreprises. Elle nomme à l'unanimité le Réviseur d'Entreprises ERNST & YOUNG à Luxembourg jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui doit statuer sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09696. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067395.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**FLG S.A., FORTIS LEASE GROUP, Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 16, rue Edouard Steichen.  
R. C. Luxembourg B 105.096.

L'an deux mille cinq, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FORTIS LEASE GROUP S.A. en abrégé FLG S.A., ayant son siège social à L-2540 Luxembourg, 16, rue Edouard Steichen, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 105.096, constituée suivant acte reçu par le notaire sous-signé en date du 10 décembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 305 du 7 avril 2005 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 1<sup>er</sup> juillet 2005, non encore publié, ci-après la «Société».

L'Assemblée est ouverte à dix heures trente sous la présidence de Madame Judith Petitjean, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Qui désigne comme secrétaire Madame Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Emilie Waty, employée privée, demeurant à Etalle.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation de capital à concurrence de EUR 170.787.670,- pour le porter de son montant actuel de EUR 432.325.960.- à EUR 603.113.630,- par la création de 1.707.876 actions sans désignation de valeur nominale à libérer par l'apport en nature de 56.800.000 actions de la société FORTIS LEASE UK LIMITED, une «private company limited by shares» de droit anglais, détenues par la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG.

2. Fixation d'un nouveau capital autorisé à EUR 750.000.000,-.

3. Modification afférente de l'article 6 des statuts de la Société.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent soixante-dix millions sept cent quatre-vingt sept mille six cent soixante-dix euros (EUR 170.787.670,-) pour le porter de son montant actuel de quatre cent trente-deux millions trois cent vingt-cinq mille neuf cent soixante euros (EUR 432.325.960,-) à six cent trois millions cent treize mille six cent trente euros (EUR 603.113.630,-) par la création et l'émission de un million sept cent sept mille huit cent soixante-seize (1.707.876) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

#### *Souscription et libération*

De l'accord de tous les actionnaires, les 1.707.876 actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 6.481, ici représentée par Madame Judith Petitjean, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Les 1.707.876 actions ainsi souscrites sont entièrement libérées par l'apport par la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG à la Société de 56.800.000 actions de la société FORTIS LEASE UK LIMITED, une «private company limited by shares» de droit anglais, ayant son siège social à Londres EC3A 7PP, Camomile Court, 23 Camomile Street, représentant 100% du capital social de cette société, évaluées à EUR 170.787.670.-.

L'apport en nature ci-dessus a fait l'objet d'un rapport établi en date du 28 juillet 2005 par PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, lequel rapport restera, après avoir été paraphé ne varietur par les comparants et le notaire, annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Ce rapport conclut comme suit:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Le souscripteur déclare par son mandataire qu'il est le seul propriétaire des actions apportées par lui à la Société et qu'il n'y a pas d'empêchement dans son chef à apporter les actions à la Société.

Il garantit que les actions apportées à la Société sont libres de tous gages, privilèges, charges et autres droits en faveur de tiers et qu'aucun consentement n'est requis pour le présent apport.

En particulier, il garantit qu'aucune des actions apportées n'est affectée par un droit d'option, droit d'acquérir, droit de préemption, nantissement, privilège ou toute autre forme de sûreté ou charge.

Il déclare en outre que le présent apport est fait en conformité avec les statuts des sociétés concernées et que, dans la mesure où un agrément préalable est requis d'après les dispositions statutaires afférentes, cet agrément a été obtenu dès avant les présentes.

Il s'engage à faire accomplir les formalités nécessaires afin que l'apport effectué ci-avant soit inscrit définitivement dans le registre d'actionnaires de la société FORTIS LEASE UK LIMITED.

La preuve de la propriété des actions apportées par la Banque Générale du Luxembourg résulte encore d'un certificat émis par FORTIS LEASE UK LIMITED qui atteste que les actions peuvent être transférées librement à la Société. Ce certificat restera annexé aux présentes.

Référence à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 concernant l'impôt frappant les rassemblements de capitaux dans les sociétés civiles et commerciales.

La partie comparante fait référence à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 concernant l'impôt frappant les rassemblements de capitaux dans les sociétés civiles et commerciales pour demander l'exonération du droit d'apport en ce que les actions apportées représentent 100% du capital social antérieurement émis de la société FORTIS LEASE UK LIMITED.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de porter le capital autorisé à sept cent cinquante millions d'euros (EUR 750.000.000) et confère au Conseil d'Administration le droit de pouvoir réaliser ce capital autorisé dans les cinq ans à partir de la publication du présent procès-verbal au Mémorial.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 6.** «Le capital souscrit de la société est fixé à six cent trois millions cent treize mille six cent trente euros (EUR 603.113.630,-) représenté par six millions trente et un mille cent trente-cinq (6.031.135) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la société pourront être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En cas d'augmentation du capital social, les actions à souscrire en numéraire sont offertes par préférence aux actionnaires proportionnellement à la partie du capital social que représentent leurs actions, dans les délais et aux conditions à fixer par le conseil d'administration.

L'assemblée générale, délibérant comme en matière de modification des statuts, peut néanmoins limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel ou autoriser le conseil d'administration à le faire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel à sept cent cinquante millions d'euros (EUR 750.000.000,-), par la création et l'émission d'actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

En conséquence, le conseil d'administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital en une ou plusieurs fois, par tranches successives ou encore par émission continue d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances en capital ou encore, avec l'approbation de l'assemblée générale, par voie d'incorporation au capital de bénéfices, de réserves ou de primes d'émission;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles, enfin à arrêter toute autre modalité d'exécution se révélant nécessaires ou utiles, même non spécialement prévues au présent article.

De même, le conseil d'administration est autorisé à consentir des options pour souscrire aux actions de la Société et à émettre des emprunts obligataires convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toute autre condition y ayant trait.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la publication au Mémorial du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2005.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée dans le cadre du capital autorisé et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article sera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute autre personne qu'il aura mandatée à ses fins.»

#### *Evaluation des frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge sont évalués à environ EUR 12.500.-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Petitjean, E. Waty, M. Muller, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, vol. 149S, fol. 40, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

F. Baden.

(070769.3/200/134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

#### **FLG S.A., FORTIS LEASE GROUP, Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 16, rue Edouard Steichen.

R. C. Luxembourg B 105.096.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(070771.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

#### **ENOLA MANAGEMENT, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,-.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 86.402.

Société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 20 février 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 895 du 12 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

ENOLA MANAGEMENT, Société à responsabilité limitée

Signature

(067406.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**RESTAURANT-BRASSERIE DES BATELIERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6794 Grevenmacher, 10, route du Vin.  
R. C. Luxembourg B 80.162.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067403.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**SOFT-KIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7540 Rollingen, 68, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 35.602.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11069, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067405.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**TRIERWEILER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7526 Mersch, 7, allée J.W. Léonard.  
R. C. Luxembourg B 84.750.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067407.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**ENOLA ET CIE, Société en commandite simple.**

**Capital social: EUR 250.000,-.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 86.551.

Société en commandite simple constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 28 février 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 936 du 19 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10900, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

ENOLA ET CIE, Société en commandite simple

Signature

(067408.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**I.B.R., INTERNATIONAL BUSINESS RELATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 38, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 28.137.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2005*

L'Assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, la résolution suivante:

1. Monsieur José Maria Tejero Del Rio démissionne de son poste de gérant. Monsieur Julio Antonio Arniella Granda est donc maintenant la personne responsable de la gestion quotidienne de la société I.B.R., S.à r.l.

Luxembourg, le 21 juillet 2005.

*Pour la société*

J. M. Tejero Del Rio

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10838. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067457.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**WILDE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**  
Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 109.808.

## STATUTES

In the year two thousand five, on the twenty first of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, in place of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, currently prevented, who will guard the original of the present deed.

There appeared the following:

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED with registered office at 26 New Street, St. Helier, Jersey, Channel Island JE2 3RA, acting in its capacity as general partner of INDUSTRI KAPITAL 2004 GP, L.P., as general partner of INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIPS I-IV, all Limited Partnerships governed by the Law of England and Wales, as follows:

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP I,  
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP II,  
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP III,  
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP IV,

here represented by Mrs Rachel Uhl, lawyer, residing professionally at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg by virtue of a proxy established in Jersey on July 20, 2005.

Said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, acting in her hereabove stated capacity, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a «société anonyme» («the Company»), which the founding shareholders form between themselves:

### **Title I. - Denomination, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1.** There is hereby established a société anonyme under the name of WILDE INTERNATIONAL S.A.

**Art. 2.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other address in Luxembourg-City by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Company which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The object of the Company is the holding of participation, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of this participation.

It may acquire any securities or rights by way of share participation, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds which may be convertible or not.

### **Title II. - Capital, Shares**

**Art. 5.** The corporate capital is set at forty thousand Euro (EUR 40,000.-) represented by four thousand (4,000) Shares of ten Euro (EUR 10.-) each, all fully paid up and which shall all rank pari passu in all respects.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares may be created as registered or bearer shares at the option of the shareholder.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

The Company may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with legal requirements.

### **Title III. - Management**

**Art. 6.** The Company is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general shareholders' meeting.

The first directors will be appointed by the extraordinary general meeting following the incorporation.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining members of the board of directors may fill such a vacancy until the next following general meeting.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

**Art. 7.** The board of directors will elect from among its members a chairman.



The board of directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two directors so request.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or telex of each director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax or telegram or telex another director as his proxy.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decision shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings.

Any and all directors may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 8.** The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

**Art. 9.** The Company will be bound in any circumstances by the joint signatures of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

**Art. 10.** The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Company or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 11.** Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

#### **Title IV. - Supervision**

**Art. 12.** The Company is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

#### **Title V. - Meeting of shareholders**

**Art. 13. Powers of the Meeting of Shareholders.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

It has the powers conferred upon it by law.

**Art. 14. Annual General Meeting.** The annual general meeting will be held at the registered office of the Company or at such other place located in Luxembourg and as may be specified in the notice convening the meeting on the first Friday of the month of May at 12.00 a.m. If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

**Art. 15. Other General Meetings.** The Board of Directors may convene other general meetings. Such meetings must be convened if shareholders representing at least one fifth of the Company's capital so require.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the board of directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 16. Procedure, Vote.** Shareholders will meet upon call by the board of directors or the auditor or the auditors made in compliance with Luxembourg law. The notice sent to the shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a shareholders' meeting.

One vote is attached to each share.

Except as otherwise required by law for which a special quorum is required, attendance, in person or by proxy, of shareholders holding at least fifty per cent (50%) of the shares shall constitute a quorum.

Except as otherwise required by law, for which a special majority vote is required, all matters brought before the general meeting of shareholders shall be deemed approved, if approved by votes of the simple majority of shareholders, present at the meeting in person or by proxy.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman or by any two (2) members of the board of directors.

#### **Title VI. - Accounting year, Allocation of profits**

**Art. 17.** The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

**Art. 18.** After deduction of any and all of the expenses of the Company and the amortisation, the credit balance represents the net profit of the Company. On the net profit, five percent (5,00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10,00%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The balance is at the disposal of the general meeting.

#### **Title VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 19.** The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

#### **Title VIII. - General provision**

**Art. 20.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

##### *Transitory provisions*

1. The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2005.

2. The first annual meeting of the shareholders shall be held for the first time in 2006.

##### *Subscription*

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

	Number of shares	Nominal share capital
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP I.....	994	9,940.-
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP II .....	1,200	12,000.-
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP III .....	1,097	10,970.-
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP IV.....	709	7,090.-
	4,000	40,000.-

All the shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of forty thousand Euro (EUR 40,000.-) is now available to the Company evidence thereof having been given to the notary.

##### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

##### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remuneration or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately three thousand Euro.

##### *Extraordinary general meeting*

The abovenamed persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at six and the number of auditors at one.

2. The following are appointed as Directors:

- Mr. Christopher Masek, director of companies, residing professionally at Brettenham House, 5, Lancaster Place, London WC2E 7EN, United Kingdom;

- Mr. Dan Soudry, director of companies, residing professionally at Brettenham House, 5, Lancaster Place, London WC2E 7EN, United Kingdom;

- Mr. James Yates, director of companies, residing professionally at Brettenham House, 5, Lancaster Place, London WC2E 7EN, United Kingdom;

- Mr. Andrew Crankshaw, director of companies, residing professionally at Brettenham House, 5, Lancaster Place, London WC2E 7EN, United Kingdom;

- Mr. Xavier Pauwels, director of companies, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

- Mr. Gérard Becquer, director of companies, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

3. Has been appointed statutory auditor:

ERNST & YOUNG S.A., with registered office at L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2010.

4. The registered office of the Company is established at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

5. The board of directors shall have the authority to delegate the daily management of the business of the Company and its representation to one or several of the directors.

The undersigned notary who knows English states that on request of the person appearing, the present deed is worded in English followed by a French version; in case of discrepancies between the English and the French text, only the English version will be binding amongst parties.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, the same signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

A comparu:

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED, avec siège social à 26 New Street, St. Helier, Jersey, Channel Island JE2 3RA, agissant comme «General Partner» pour INDUSTRI KAPITAL 2004 GP, L.P., elle-même «General Partner» pour INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP I-IV, ces derniers étant tous des «Limited Partnerships» régis par le droit de l'Angleterre et du Pays de Galles, comme suit:

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP I,

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP II,

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP III,

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP IV,

ici représentés par Madame Rachel Uhl, juriste, avec adresse professionnelle à L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich en vertu d'un pouvoir sous seing privé établi à Jersey le 20 juillet 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, ainsi que la liste ci-jointe des Limited Partnerships resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant esdite qualité a requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme (la «Société») que les parties déclarent constituer entre eux et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

### Titre I<sup>er</sup>. - Dénomination, Siège social, Durée

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de WILDE INTERNATIONAL S.A.

**Art. 2.** Le siège de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré à toute autre adresse de Luxembourg-Ville par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et peut procéder à l'émission d'obligations qui pourront être convertibles ou non.

## Titre II. - Capital, Actions

**Art. 5.** Le capital social est fixé à quarante mille euros (EUR 40.000,-) représenté par quatre mille (4.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, toutes libérées intégralement et qui ouvrent les mêmes droits à tout égard.

Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

## Titre III. - Administration

**Art. 6.** La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur en raison d'un décès, départ ou toute autre raison, les membres restants du Conseil d'administration peuvent pourvoir à une telle vacance jusqu'à la première assemblée générale qui suit.

Le nombre des administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat sont déterminés par l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Le président du conseil d'administration présidera les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration désignera à la majorité un autre président pro tempore pour ces assemblées et réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit ou par télécopie, télégramme ou télex de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra agir lors de toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par télécopie, télégramme ou télex un autre administrateur comme son représentant.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la seule signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

## Titre IV. - Surveillance

**Art. 12.** La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

## Titre V. - Assemblées des actionnaires

**Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.** Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Elle dispose des pouvoirs définis par la loi.

**Art. 14. Assemblée générale annuelle.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou dans un autre endroit situé au Luxembourg et indiqué dans la convocation, le premier vendredi du mois de mai à 12 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 15. Autres assemblées générales.** Le Conseil d'administration peut convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un cinquième (5%) du capital de la Société l'exigent.

Les assemblées générales, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent être tenues à l'étranger si, selon une décision du Conseil d'Administration qui est sans appel, des circonstances de force majeure le requièrent.

**Art. 16. Procédure, vote.** Les actionnaires se réuniront à la demande du Conseil d'Administration ou du commissaire dans le respect des conditions prévues par la loi luxembourgeoise. La convocation envoyée aux actionnaires, en conformité avec la loi, indique le lieu et la date de l'assemblée ainsi que l'ordre du jour et la nature des opérations envisagées.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale et s'ils confirment qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de la réunion, l'assemblée pourra être tenue sans qu'il ne soit nécessaire de procéder à l'envoi préalable de convocations.

Un actionnaire peut assister à une assemblée générale en donnant procuration écrite, par fax ou par télégramme, à une autre personne, actionnaire ou non.

Le Conseil d'Administration peut préciser toutes les autres conditions qui doivent être remplies pour assister à une assemblée générale des actionnaires.

Chaque action donne droit à un vote.

Sauf dispositions contraires de la loi pour lesquelles des conditions spéciales de quorum sont requises, l'assemblée ne délibère valablement que si la moitié (50%) du capital social est présente ou représentée.

Sauf dispositions contraires de la loi pour lesquelles des conditions spéciales de majorité de vote sont requises, les questions portées devant l'assemblée générale des actionnaires seront présumées approuvées si elles le sont par le vote de la majorité simple des actionnaires, présents ou représentés à l'assemblée.

Des copies ou des extraits des procès verbaux de l'assemblée, qui sont produits lors de procédures judiciaires ou autres, seront signés par le Président ou par deux membres du Conseil d'Administration.

#### **Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 18.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour-cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. Le conseil d'administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 19.** La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII. - Disposition générale**

**Art. 20.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les Sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra pour la première fois en 2006.

##### *Souscription*

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

	Nombre d'actions	Capital souscrit
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP I . . . . .	994	9.940,-
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP II . . . . .	1.200	12.000,-
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP III . . . . .	1.097	10.970,-
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP IV . . . . .	709	7.090,-
	4.000	40.000,-

Toutes les actions ont été libérées intégralement par paiement en espèces, de sorte que la somme de quarante et un mille euros (EUR 40.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

66406

*Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ trois mille euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à six et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés Administrateurs:

- Monsieur Christopher Masek, directeur de sociétés, résidant professionnellement à Brettenham House, 5, Lancaster Place, Londres WC2E 7EN, Royaume-Uni;

- Monsieur Dan Soudry, directeur de sociétés, résidant professionnellement à Brettenham House, 5, Lancaster Place, Londres WC2E 7EN, Royaume-Uni;

- Monsieur James Yates, directeur de société, résidant professionnellement à Brettenham House, 5, Lancaster Place, Londres WC2E 7EN, Royaume-Uni;

- Monsieur Andrew Crankshaw, directeur de société, résidant professionnellement à Brettenham House, 5, Lancaster Place, Londres WC2E 7EN, Royaume-Uni;

- Monsieur Xavier Pauwels, directeur de société, résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

- Monsieur Gérard Becquer, directeur de société, résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2010.

4. Le siège social de la Société est établi à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

5. L'assemblée autorise le conseil d'administration à conférer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise seule fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Uhl, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, vol. 149S, fol. 37, case 10. – Reçu 400 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

J. Elvinger.

(071257.3/211/401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

**PATRIMOINE LYS MARTAGON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 91.894.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 22 juin 2005 que:

- Suite à la démission de la société EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A. de son poste de commissaire aux comptes avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne est nommée nouveau commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10096. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(067728.3/984/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**PARC-IMMO GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4605 Differdange, 23, rue Adolphe Krieps.  
R. C. Luxembourg B 54.341.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 29 juillet 2005.

PARC-IMMO GESTION, S.à r.l.

Signature

(067415.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**FULL SERVICES ENGINEERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3781 Tétange, 39, rue Neuve.  
R. C. Luxembourg B 100.269.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10932, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067416.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**DLB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4955 Bascharage, 22, rue des Roses.  
R. C. Luxembourg B 65.703.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08929, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 29 juillet 2005.

DLB, S.à r.l.

Signature

(067417.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**EURO DEAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 72, rue du Brill.  
R. C. Luxembourg B 41.953.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10917, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067418.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**DANASIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 65.471.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005*

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Michel Thomas, avec adresse professionnelle au 21, rue Ducale, 1000 Bruxelles, Belgique en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Boismont, avec adresse professionnelle au 21, rue Ducale, 1000 Bruxelles, Belgique.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08229. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067508.3/550/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**VICTORIA FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3781 Tétange, 39, rue Neuve.  
R. C. Luxembourg B 99.773.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10937, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067419.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**CADUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6251 Scheidgen, 14, rue Michelshof.  
R. C. Luxembourg B 43.407.

Le bilan au 3 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10940, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(067421.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**RYSBELL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 76.725.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RYSBELL S.A. («la Société»), ayant son siège social à L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 76.725, constituée suivant acte notarié en date du 3 juillet 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 820 du 9 novembre 2000 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu sous seing privé en date du 31 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 283 du 10 mars 2004. La société a été dissoute et mise en liquidation aux termes d'un procès-verbal de mise en liquidation reçu par le notaire soussigné en date du 14 juin 2005, non encore publié.

L'assemblée est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Madame Sandra Pasti, employée privée, demeurant à Hettange-Grande,

qui désigne comme secrétaire Madame Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus.

L'assemblée élit comme scrutateur Mademoiselle Sandra Schenk, employée privée, demeurant à Heinsch.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- La présente Assemblée a pour

*Ordre du jour:*

- 1) Rapport du Commissaire à la liquidation,
- 2) Approbation des comptes de liquidation,
- 3) Décharge aux liquidateurs et au commissaire à la liquidation,
- 4) Clôture de liquidation,
- 5) Désignation du lieu de conservation des livres et documents sociaux durant 5 ans au moins.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant le capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

IV. Que suivant procès-verbal sous seing privé du 24 juin 2005, l'Assemblée Générale Extraordinaire a, après avoir entendu le rapport des liquidateurs, nommé comme commissaire à la liquidation la société à responsabilité limitée H.R.T REVISION, avec siège à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, réviseur d'entreprises et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée.

*Première résolution*

L'assemblée générale prend connaissance du rapport du commissaire à la liquidation sur l'examen des comptes de liquidation et sur la gestion du liquidateur.



Ce rapport, dont un exemplaire restera annexé aux présentes, conclut que les comptes de liquidation donnent une image fidèle des opérations de liquidation de la Société et que la partie descriptive du rapport des liquidateurs est en concordance avec les comptes de liquidation.

*Deuxième résolution*

Ensuite l'assemblée générale approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction, aux liquidateurs et au commissaire à la liquidation.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale prononce la clôture de la liquidation et constate que la société RYSBELL S.A. a cessé d'exister définitivement.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide que les livres et documents sociaux de la société seront déposés et conservés pendant la durée de cinq ans au siège social de la société LUX G-I, qui est actuellement à Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, laquelle comparante a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: S. Pasti, M. Muller, S. Schenk, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, vol. 25CS, fol. 11, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2005.

F. Baden.

(070775.3/200/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

---

**MARKEASY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Rumelange, 7, rue de la Fontaine.

R. C. Luxembourg B 79.191.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2005, réf. LSO-BA00153, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rumelange, le 25 juillet 2005.

Signature.

(067420.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**MARKEASY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Rumelange, 7, rue de la Fontaine.

R. C. Luxembourg B 79.191.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rumelange, le 18 juillet 2005.

Signature.

(067422.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**VODAFONE INVESTMENTS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.751.275.000.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 79.256.

En date du 25 juillet 2005, l'associé unique de VODAFONE INVESTMENTS LUXEMBOURG, S.à r.l. a décidé:

- d'accepter la démission de M. François Georges en tant que gérant de la société avec effet au 1<sup>er</sup> août 2005;
- de nommer M. Olivier Hamou en tant que gérant de la société avec effet au 1<sup>er</sup> août 2005.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11385. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(067486.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**G.B.I. FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Rumelange, 7, rue de la Fontaine.  
R. C. Luxembourg B 83.817.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2005, réf. LSO-BA00146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rumelange, le 25 juillet 2005.

Signature.

(067423.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**G.B.I. FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Rumelange, 7, rue de la Fontaine.  
R. C. Luxembourg B 83.817.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10308, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rumelange, le 18 juillet 2005.

Signature.

(067424.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**SAGAPO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 109.791.

## STATUTES

In the year two thousand and five, on the twenty-seventh of July.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 47.765, a company with registered office at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

2) THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 47.852, a company with registered office at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

both here represented by Mr Maxime Hougardy, private employee, with professional address at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

by virtue of two proxies under private seal given on July 27, 2005.

The said proxies, after signature ne varietur by the mandatory of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, declare to incorporate a private limited liability company (société à responsabilité limitée), the Articles of which they have established as follows:

**Title I. - Form, Object, Name, Registered office, Duration**

**Art. 1.** Between the present and following members there is hereby formed a société à responsabilité limitée governed by actual laws, especially the laws of August 10, 1915 on commercial companies and of September 18, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée», as amended, and the present Articles of Incorporation.

**Art. 2.** The Company is incorporated under the name of SAGAPO, S.à r.l.

**Art. 3.** The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies which object is any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose, so far as the Company shall be considered as a «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

The Company may take participating interests by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object or which may favour its development or the extension of its operations.

**Art. 4.** The Company has its Head Office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The Head Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a common decision of the partners.

**Art. 5.** The Company is constituted for an undetermined period.

**Title II. - Capital, Shares**

**Art. 6.** The Company's capital is set at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

**Art. 7.** The shares shall be transferable to third parties which are not partners only with the prior approval of the partners representing at least three quarters of the capital.

Otherwise the shares shall be freely transferable among partners.

In the case of a transfer in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, the value of a share is based on the average of the last three balance sheets of the Company and, in case the Company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

**Art. 8.** The life of the Company does not come to an end by liquidation, bankruptcy or insolvency of any partner.

### **Title III. - Management**

**Art. 9.** The Company is managed by one or more managers, either members or not, appointed and removed by the sole member or, as the case may be, the members.

Towards third parties the Company is validly bound by the joint signatures of the majority of the managers.

The manager(s) shall be appointed for an unlimited period and are vested with the broadest individual powers with regard to third parties.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or several attorneys in fact, either partners or not.

**Art. 10.** Resolutions are validly adopted when passed by partners representing more than half of the capital. However, resolutions concerning an amendment of the Articles of Incorporation must be taken by a vote of the majority in number of the members representing at least three quarters of the capital. If no quorum is reached at a first meeting of the partners, the partners are convened by registered mail to a second meeting with at least fifteen calendar days notice, which will be held within thirty calendar days from the first meeting.

At this second meeting, resolutions will be taken by the majority of votes of the partners whatever majority of capital be represented.

Any ordinary or extraordinary meeting of partners is convened on 5 calendar days notice. The calling of such meeting shall be mandatory if requested by the majority partners holding the majority of shares in the Company

### **Title IV. - Financial year, Balance sheet, Distributions**

**Art. 11.** The Company's financial year runs from January 1st to December 31st of each year.

**Art. 12.** At the end of each corporate year, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the assets of the Company together with its liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all the debts of Company as well as the security (if any) given by the Company in order to secure such debts and debts of the Company vis-à-vis its partners.

At the same time the management will prepare a profit and loss account which will be submitted for approval to the general meeting of partners together with the balance sheet.

**Art. 13.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs amortizations, charges and provisions, represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This transfer ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been reduced.

The portion of the profit which is in excess of the amount allocated to the statutory reserve is distributed among the partners. However, the partners may decide, by a majority vote, that the profit, after deduction of the amount allocated to the statutory reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

### **Title V. - Dissolution**

**Art. 14.** In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the managers or one or more liquidators upon agreement of the general meeting of partners, which are vested with the broadest powers for the realization of the assets and the payment of debts.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the partners proportionally to the shares they hold in the Company's share capital.

### **Title VI. - General provision**

**Art. 15.** For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the partners refer to the relevant laws.

#### *Transitory provision*

The first financial year shall begin today and end on December 31, 2005.

#### *Subscription and payment*

The shares have been subscribed as follows:

1) VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., prenamed, two hundred and fifty shares. . . . .	250
2) THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., prenamed, two hundred and fifty shares . . . . .	250
Total: five hundred shares . . . . .	500

All these shares have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly bears witness to it.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand and six hundred Euro (EUR 1,600.-).

#### *Constitutive meeting of members*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named parties, representing the entirety of the subscribed capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The named manager of the Company for an unlimited period with power to bind the Company by its sole signature is:

- VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 47.765, a company with registered office at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing parties, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearing parties, he signed with Us, the notary, the present original deed.

#### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 47.765, une société avec siège social au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

2) THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 47.852, une société avec siège social au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

toutes les deux ici représentées par Monsieur Maxime Hougardy, employé privé, avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

en vertu de deux procurations sous seing privé données le 27 juillet 2005.

Lesquelles procurations, après signature ne varient par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont, par leur mandataire, arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elles vont constituer entre elles:

#### **Titre Ier. - Forme juridique, Objet, Dénomination, Siège, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les associés présents et futurs, est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société prend la dénomination de SAGAPO, S.à r.l.

**Art. 3.** La Société a pour objet tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg d'un commun accord entre les associés.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

#### **Titre II. - Capital, Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

**Art. 7.** Les parts sociales ne sont cessibles à des tiers non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Dans les autres cas les parts sociales sont librement transmissibles entre associés.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base du bilan moyen des trois dernières années de la Société et, si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

**Art. 8.** La liquidation, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

### **Titre III. - Gérance**

**Art. 9.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par les associés.

Vis-à-vis des tiers la Société est valablement engagée par les signatures conjointes de la majorité des gérants.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

**Art. 10.** Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Si un quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée des associés, une seconde assemblée sera convoquée par lettre recommandée avec un préavis de quinze jours au moins et tenue dans un délai de trente jours à dater de la première assemblée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des votes des associés quelle que soit la portion du capital représenté.

Toute assemblée ordinaire ou extraordinaire des associés doit être convoquée dans un délai de 5 jours. La convocation de cette assemblée est obligatoire si elle est requise par la majorité des associés.

### **Titre IV. - Année sociale, Bilan, Répartitions**

**Art. 11.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 12.** A la fin de chaque année sociale la gérance établit le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes les dettes actives et passives, ensemble avec une annexe contenant en résumé tous les engagements de la Société ainsi que les garanties d'emprunt accordées s'il y en a par la Société pour garantir ces dettes ainsi que les dettes de la Société à l'égard des associés.

A la même date la gérance préparera un compte de profits et pertes qu'elle soumettra pour approbation avec le bilan à l'assemblée générale des associés.

**Art. 13.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

### **Titre V. - Dissolution**

**Art. 14.** En cas de dissolution de la Société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par les gérants ou un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'assemblée générale des associés, et qui auront les pouvoirs les plus larges pour réaliser les actifs et régler le passif de la Société.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent dans la capital de la Société.

### **Titre VI. - Dispositions générales**

**Art. 15.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence aujourd'hui-même et finira le 31 décembre 2005.

#### *Souscription et libération*

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., prequalifiée, deux cent cinquante parts sociales . . . . .	250
2) THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., prequalifiée, deux cent cinquante parts sociales . . . . .	250
Total: cinq cents parts sociales . . . . .	500

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille six cents euros (EUR 1.600,-).

*Assemblée constitutive des associés*

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparantes préqualifiées, représentant la totalité du capital social et se considérant dûment convoquées, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté qu'elle était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Est nommée gérante pour une durée indéterminée avec pouvoir d'engager la Société par sa signature individuelle:  
- VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 47.765, une société avec siège social au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

2) Le siège de la Société est fixé au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête des comparantes le présent acte de constitution est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: M. Hougardy, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005, vol. 25CS, fol. 17, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

A. Schwachtgen.

(070876.3/230/239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

**ALGONQUIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 75.299.

**DISSOLUTION**

In the year two thousand and five, on the eighth of July.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Jean Steffen, attorney-at-law, residing in Luxembourg, acting in his capacity as attorney-in-fact of CHIPPEWA HOLDINGS L.L.C., with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 (United States of America),

by virtue of a proxy given on July 6, 2005,

which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall stay affixed to these minutes to be filed with the registration authorities,

who declared and requested the notary to state that:

1) The company ALGONQUIN, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office in L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 75.299, was incorporated by deed of Maître Gérard Lecuit, then notary residing in Hesperange, on March 23, 2000, published in the Mémorial C, number 555 of August 3, 2000. The Articles of Incorporation have been amended by deed of the undersigned notary on December 15, 2004, published in the Mémorial C, number 313 of April 8, 2005.

2) The share capital of ALGONQUIN, S.à r.l. is twenty thousand United States Dollars (20,000.- USD) represented by five hundred (500) shares having a par value of forty United States Dollars (40.- USD) each.

3) CHIPPEWA HOLDINGS L.L.C. prenamed, is the single owner of all the shares of ALGONQUIN, S.à r.l.

4) CHIPPEWA HOLDINGS L.L.C., prenamed, acting as sole shareholder at an extraordinary shareholders' meeting amending the articles of ALGONQUIN, S.à r.l., declares the dissolution of ALGONQUIN, S.à r.l. with immediate effect.

5) In its capacity as liquidator of ALGONQUIN, S.à r.l., CHIPPEWA HOLDINGS L.L.C. declares that all the liabilities of ALGONQUIN, S.à r.l. have been settled or will be extinguished by way of confusion and that the liabilities in relation with the closing of the liquidation are duly provided for and that it irrevocably undertakes to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved company. In particular, CHIPPEWA HOLDINGS L.L.C. declares to take over all the liabilities, including but not limited to the Subordinated Convertible Equity Certificates, contingent, unforeseen or other and agrees to indemnify and hold harmless any and all creditors of the company.

6) CHIPPEWA HOLDINGS L.L.C. declares that it has taken over all remaining assets of ALGONQUIN, S.à r.l.

7) The total assets of ALGONQUIN, S.à r.l. amount to two billion two hundred fifty million seven hundred and eight thousand United States Dollars (2,250,708,000.- USD); as per the financial statements dated as of June 30, 2005, there has been no substantial change to the financial situation of ALGONQUIN, S.à r.l. since June 30, 2005 and CHIPPEWA HOLDINGS L.L.C. remits the said financial statements to the undersigned notary.

8) CHIPPEWA HOLDINGS L.L.C. declares that the liquidation of ALGONQUIN, S.à r.l. is closed.

9) Discharge is given to the managers of ALGONQUIN, S.à r.l.

10) The books and documents of ALGONQUIN, S.à r.l. will be kept for a period of five years in Luxembourg at the registered office of ALGONQUIN, S.à r.l., 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

In accordance, the person appearing, acting in his said capacity, requires the undersigned notary to state the above-mentioned declarations.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said appearing person signed together with the notary the present notarial deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille cinq, le huit juillet.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Maître Jean Steffen, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de CHIPPEWA HOLDINGS L.L.C., avec siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 (États-Unis d'Amérique),

en vertu d'une procuration sous seing privé du 6 juillet 2005,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement,

lequel comparant a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1) La société à responsabilité limitée ALGONQUIN, S.à r.l., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous section B numéro 75.299, a été constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 23 mars 2000, publié au Mémorial C, numéro 555 du 3 août 2000. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 15 décembre 2004, publié au Mémorial C, numéro 313 du 8 avril 2005.

2) Le capital social d'ALGONQUIN, S.à r.l. est fixé à vingt mille dollars US (20.000,- USD) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de quarante dollars US (40,- USD) chacune.

3) CHIPPEWA HOLDINGS L.L.C., préqualifiée, est devenue seul propriétaire de toutes les parts sociales de ALGONQUIN, S.à r.l.

4) CHIPPEWA HOLDINGS L.L.C., agissant comme associé unique lors d'une assemblée générale extraordinaire des associés modifiant les statuts de ALGONQUIN, S.à r.l., décide la dissolution de ALGONQUIN, S.à r.l. avec effet immédiat.

5) En sa qualité de liquidateur de ALGONQUIN, S.à r.l., CHIPPEWA HOLDINGS L.L.C., déclare que tout le passif de ALGONQUIN, S.à r.l. est réglé ou sera liquidé par voie de confusion et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné et qu'elle s'engage irrévocablement à payer tout passif éventuel actuellement inconnu et non payé de la Société dissoute. En particulier, CHIPPEWA HOLDINGS L.L.C. déclare reprendre tout passif, y inclus mais non limité aux «Subordinated Convertible Equity Certificates», éventuel, imprévu ou autre et s'engage à indemniser et à rembourser tous créanciers de la société.

6) CHIPPEWA HOLDINGS L.L.C. déclare qu'elle a repris tous les actifs restants de ALGONQUIN, S.à r.l.

7) Les actifs totaux de ALGONQUIN, S.à r.l. s'élèvent à deux milliards deux cent cinquante millions sept cent huit mille dollars US (2.250.708.000,- USD); quant au bilan daté au 30 juin 2005, il n'y a pas eu de changement substantiel à la situation financière de ALGONQUIN, S.à r.l. depuis le 30 juin 2005 et CHIPPEWA HOLDINGS L.L.C. remet ledit bilan au notaire instrumentaire.

8) CHIPPEWA HOLDINGS L.L.C. déclare que la liquidation de ALGONQUIN, S.à r.l. est clôturée.

9) Décharge est donnée aux gérants de ALGONQUIN, S.à r.l.

10) Les livres et documents de ALGONQUIN, S.à r.l. seront conservés pour une période de cinq ans à Luxembourg au siège social de ALGONQUIN, S.à r.l., 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

En conséquence, le comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire de lui donner acte des déclarations ci-dessus.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Steffen, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, vol. 25CS, fol. 3, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

P. Frieders.

(070793.3/212/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

**VODAFONE INTERNATIONAL 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 83.088.

Le bilan au 31 décembre 2004, réf. LSO-BG11100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature.

(067429.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**VODAFONE INTERNATIONAL F, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 97.920.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11105, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature.

(067430.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**BRASSERIE NATIONALE, Société Anonyme.**

Siège social: L-4930 Bascharage, 2, boulevard J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 66.334.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06612, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. M. Lentz jr.

*Administrateur-délégué*

(067431.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**VODAFONE INTERNATIONAL M, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 97.921.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature.

(067432.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**PUBLICIS GRAPHICS GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 32.500.

EXTRAIT

Il résulte des décisions de l'assemblée générale ordinaire de notre société tenue en date du 7 juillet 2005 que:

1) Le mandat du commissaire aux comptes, MAZARS CHARTERED ACCOUNTANTS, avec siège social à Dubai (Émirats Arabes Unis), Qassim Sultan Building, Suite 201, Port Seed, Airport Road, P.O. Box 13876, a été renouvelé pour une durée d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2006, statuant sur les comptes annuels 2005.

2) Le mandat du réviseur d'entreprises MAZARS S.A., avec siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, a été renouvelé pour une durée d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2006, statuant sur les comptes consolidés 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10090. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067719.3/984/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.



**VODAFONE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 73.612.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature.

(067434.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 73.614.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature.

(067436.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**SYNTESI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 89.760.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07457, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Le Domiciliataire*

*Signatures*

(067437.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**GIRO TRADE ADVISERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6913 Roodt-sur-Syre, 8, Am Widdebiërg.  
R. C. Luxembourg B 21.564.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12037, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signatures.

(067438.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**SINAF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 40.824.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 12 juillet 2005*

L'assemblée ratifie les cooptations de Messieurs Luca Gallinelli, Luca Checchinato et Stefano Ciccarello, décidées par le conseil d'administration lors de ses réunions du 26 octobre 2004, du 17 novembre 2004 et du 18 novembre 2004.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Piero Belletti, dirigeant d'entreprise demeurant à Rome, administrateur;

Antonio Nicolai, dirigeant d'entreprise, demeurant à Rome, administrateur;

Luca Gallinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Stefano Ciccarello, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SINAF S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11082. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067814.3/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

---

**EPICERIE CREOLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1880 Luxembourg, 58, rue Pierre Krier.

R. C. Luxembourg B 86.042.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11978, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signatures.

(067439.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**EPICERIE CREOLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1880 Luxembourg, 58, rue Pierre Krier.

R. C. Luxembourg B 86.042.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11977, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signatures.

(067441.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**EPICERIE CREOLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1880 Luxembourg, 58, rue Pierre Krier.

R. C. Luxembourg B 86.042.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11973, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signatures.

(067443.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**FERPOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4150 Esch-sur-Alzette, 12, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 95.502.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11982, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signatures.

(067447.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**FERPOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4150 Esch-sur-Alzette, 12, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 95.502.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11986, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signatures.

(067450.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**OCM LUXEMBOURG REAL ESTATE HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 109.807.

**STATUTES**

In the year two thousand and five, on the twenty-first of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, in place of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, currently prevented, who will guard the original of the present deed.

There appeared:

OCM LUXEMBOURG REAL ESTATE HOLDINGS II, LLC, a limited liability company incorporated under the laws of Delaware (United States), having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 (United States) and registered with the Trade Register of Delaware under number 3982178.

The here above appearing is represented by Mrs Rachel Uhl, jurist, residing at Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal dated 11 July 2005.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company («société à responsabilité limitée»):

**Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**
**1. Form - Corporate name**

There is formed a private limited liability company under the name OCM LUXEMBOURG REAL ESTATE HOLDINGS II, S.à r.l., which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

**2. Registered office**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

2.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3. However, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4. Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Managers.

**3. Object**

3.1. The objects of the Company are to invest in a portfolio of domestic or foreign securities or similar instruments, including but not limited to shares, warrants and equity securities, bonds, notes, loans and other debt instruments or securities, trade receivables or other forms of claims, obligations (including but not limited to synthetic securities obligations), to acquire rights or participations in loans and in financial derivatives agreements or instruments, to enter into any other agreements relating to such portfolio and to grant and receive pledges, guarantees or other security interests of any kind under any law. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited the acquisition by way of sale or enforcement of security.

3.2. The Company may also:

(a) raise funds through, including, but not limited to, the issue of notes (including asset linked notes), bonds, promissory notes and other debt instruments or debt securities, the use of financial derivatives or otherwise and obtain loans or any other form of credit facility;

(b) advance, lend or deposit money or give credit to its subsidiaries or other companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies» and each as a «Connected Company»).

For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same «group» as the Company if such other company directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise;

(c) enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies and to render any assistance to the Connected Companies, within the limits of any applicable law;

(d) enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide credit protection to the swap counterparty;

(e) enter into agreements, including, but not limited to:

1. underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements, selling agreements and other contracts for services;

2. interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in connection with the objects mentioned under 3.2 (a), (b), (c), (d) and (e) 1 above; and

3. bank and cash administration agreements, liquidity facility agreements, credit insurance agreements and agreements creating security in connection with the objects mentioned under 3.2 (a), (b), (c), (d), (e) 1 and 2 above.

It being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.3. In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, enter into all transactions agreements and arrangements which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its object in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

#### **4. Duration**

The Company is incorporated for an unlimited period.

### **Chapter II. - Capital, Shares**

#### **5. Share capital**

5.1. The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares. Each Share has a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred.

5.3. All Shares will have equal rights.

#### **6. Shares indivisibility**

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### **7. Transfer of shares**

7.1. In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2. In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

7.3. In addition, each Shareholder agrees that it will not transfer, pledge or grant a security interest in any Share without the prior written consent of the Board of Managers.

### **Chapter III. - Management**

#### **8. Management**

8.1. The Company is managed by a board of managers (the «Board of Managers» or the «Managers»). The members of the Board of Managers need not be shareholders.

8.2. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

8.3. Any decision in connection with the management of the Company shall be taken collectively by the Board of Managers in compliance with article 12 of the Articles.

8.4. Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to any two Managers as provided by article 8 of the Articles, and pursuant to article 191bis paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 8 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-à-vis third parties. The exercise of the general power of representation by any two Managers does not require prior approval by the Board of Managers acting collectively.

#### **9. Powers of the board of managers**

In dealing with third parties and without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration and disposition acts and operations consistent with the Company's objects.

#### **10. Representation of the company**

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any two Managers.

#### **11. Delegation and agent of the board of managers**

11.1. Any two Managers, acting jointly, may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2. Any two Managers, acting jointly, will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

#### **12. Meeting of the board of managers**

12.1. The meetings of the Board of Managers are convened by any two Managers. In case that all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

12.2. Any member of the Board of Managers may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another member as his proxy. A member of the Board of Managers may also appoint another member to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.3. The resolutions by the Board of Managers are validly adopted if approved by more than half of the members of the Board of Managers, present or represented.

12.4. The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating member of the Board of Managers is able to hear and to be heard by all other participating members whether or not using this technology, and each participating member of the Board of Managers shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.5. Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by more than half of the members of the Board of Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Managers' meetings, physically held.

12.6. Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.7. The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any two members of the Board of Managers or by any person nominated by any two members or during a meeting of the Board of Managers.

#### **Chapter IV. - General meeting of shareholders**

##### **13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes**

13.1. All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

13.2. In particular, the general meeting of the Shareholders is authorized to amend the Articles of the Company, to change the nationality of the Company and to increase the commitments of its Shareholders.

13.3. Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

13.4. In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and its decisions recorded are in minutes or drawn-up in writing.

##### **14. Holding of general meetings**

14.1. Shareholders meetings may always be convened by any two Managers, failing which by Shareholders representing more than half of the capital of the Company.

14.2. The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.3. Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year on the first Friday of June.

14.4. Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Board of Managers.

##### **15. Majorities**

15.1. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the Share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

15.2. Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, in accordance with any provisions of the Law.

15.3. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

#### **Chapter V. - Business year**

##### **16. Business year**

16.1. The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

16.2. At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Board of Managers and the Board of Managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### **17. Distribution right of shares**

17.1. The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

17.2. From the net profit thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

17.3. To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

17.4. The decision to distribute funds and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

## Chapter VI. - Liquidation

### 18. Causes of dissolution

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

### 19. Liquidation

19.1. The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

19.2. The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

## Chapter VII. - Applicable law

### 20. Applicable law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31 December 2005.

#### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

OCM LUXEMBOURG REAL ESTATE HOLDINGS II, LLC ..... 500 shares

Total: five hundred shares ..... 500 shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euro.

#### *General meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, OCM LUXEMBOURG REAL ESTATE HOLDINGS II, LLC, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as members of the Board of Managers for an undetermined period:

- Mr Mark Oei, 333 South Grand Avenue, 28th floor, Los Angeles, California 90071, USA;
- Mr Sean Armstrong, 333 South Grant Avenue, 28th floor, Los Angeles, California 90071, USA;
- Mr Brett Wyard, 333 South Grand Avenue, 28th floor, Los Angeles, California 90071, USA;
- Mr Jean Plant, 31st Floor Citypoint, one Ropemaker Street, London EC2Y 9AW United Kingdom;
- Mr Kenneth Liang, 333 South Grant Avenue, 28th floor, Los Angeles, California 90071, USA;
- Mrs Lisa Kiely, 333 South Grant Avenue, 28th floor, Los Angeles, California 90071, USA; and
- Mr Peter Gerrard, 34, Domaine de Brameshof, L-8290 Kehlen, Grand Duchy of Luxembourg.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the joint signature of any two members of the Board of Managers.

2) The Company shall have its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, B.P. 2501, L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

A comparu:

OCM LUXEMBOURG REAL ESTATE HOLDINGS II, LLC, société à responsabilité limitée de droit de l'Etat du Delaware (Etats-Unis), ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 (Etats-Unis) et inscrite auprès du Registre de Commerce de l'Etat du Delaware sous le numéro 3982178.

La comparante ci-dessus est ici représentée par Mme Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg (grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 11 juillet 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

## **Titre I<sup>er</sup>. - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée**

### **1. Forme - Dénomination**

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de OCM LUXEMBOURG REAL ESTATE HOLDINGS II, S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

### **2. Siège social**

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3. Toutefois, le Conseil de Gérance est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4. Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance.

### **3. Objet**

3.1. Les objets de la Société sont d'investir dans un portefeuille comprenant des titres ou autres instruments, luxembourgeois ou étrangers tels que, mais sans que cela soit limitatif, des actions, warrants et autres titres représentatifs de capital, des obligations, des prêts et autres instruments similaires, des créances commerciales ou autres formes de créances, des dettes, des obligations (notamment, sans que ceci soit limitatif, des obligations de couvertures synthétiques), d'acquérir des droits ou des participations dans des prêts ou contrats sur des produits dérivés ou autres instruments, de conclure des contrats relatifs à ce portefeuille et de fournir des gages, garanties et autres sûretés de toutes sortes soumis à une quelconque loi. La Société peut également investir dans l'immobilier quelles que soient les modalités d'acquisition notamment, sans que ceci soit limitatif, l'acquisition par voie d'achat ou suite à l'exercice de sûretés.

3.2. La Société peut également:

(a) réunir des fonds, et notamment émettre des obligations (notamment, sans que ceci soit limitatif, des obligations traçantes), des billets à ordre, des titres de créance et autres dettes, utiliser des instruments financiers dérivés ou autres et conclure des emprunts ou tout autre forme de moyen de crédit;

(b) avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, même non substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après les «Sociétés Apparentées») et chacune une «Société Apparentée».

Pour cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme détenteur ultime, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement;

(c) accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées et d'apporter toute assistance aux Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par toute loi applicable;

(d) entrer dans toute forme de contrats de crédit dérivés tels que, mais sans que cela soit limitatif, des contrats de swap en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contre-partie;

(e) conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative:

1. des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, en relation avec les capitaux que la Société s'est procurée;

2. des contrats d'échange sur devises ou taux d'intérêts et tous autres contrats sur des produits dérivés en relation avec les objets mentionnés dans l'article 3.2 les points (a), (b), (c), (d) et (e) 1 ci-dessus;

3. des contrats bancaires, contrats de facilités de crédit, des contrats d'assurance-crédit et des contrats portant sur des garanties en relation avec les objets mentionnés dans l'article 3.2 points (a), (b), (c), (d) et (e) 1 et 2 ci-dessus.

Il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

3.3. Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financières.

#### **4. Durée**

La Société est constituée pour une durée illimitée.

### **Titre II. - Capital, Parts**

#### **5. Capital social**

5.1. Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euro (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euro (25,- EUR), chacune (ci-après les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2. Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée.

5.3. Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

#### **6. Indivisibilité des parts**

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

#### **7. Transfert des parts**

7.1. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

7.3. Chaque Associé s'engage à ne pas céder, mettre en gage ou conférer des garanties sur les Parts Sociales qu'il détient sans le consentement préalable et écrit du Conseil de Gérance.

### **Titre III. - Gérance**

#### **8. Gérance**

8.1. La Société est gérée par un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance» ou les «Gérants»). Les membres du Conseil de Gérance ne sont pas obligatoirement Associés.

8.2. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des Associés titulaires de la majorité des votes.

8.3. Toute décision à prendre concernant la gestion de la Société sera prise collectivement par le Conseil de Gérance conformément à l'article 12 des Statuts.

8.4. Envers les tiers, le pouvoir général de représentation de la Société est conféré à deux Gérants tel que stipulé à l'article 8 des Statuts, et en vertu de l'article 191bis paragraphe 5 de la Loi, tout acte, contrat ou généralement tout document exécuté en conformité aux articles 8 et 10 sont valables et créeront des obligations à la charge de la Société vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir général de représentation par deux Gérants ne requiert pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.

#### **9. Pouvoirs du conseil de gérance**

Dans les rapports avec les tiers et sans préjudice des articles 8 et 10 des présents Statuts, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et de disposition et toutes opérations conformes à l'objet social.

#### **10. Représentation de la société**

Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par deux Gérants.

#### **11. Délégation et agent du conseil de gérance**

11.1. Deux Gérants agissant conjointement peuvent déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2. Deux Gérants agissant conjointement déterminent les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

#### **12. Réunion du conseil de gérance**

12.1. Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation de deux Gérants. Lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.2. Tout membre du Conseil de Gérance est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre membre, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un email ou d'une lettre. Un membre du Conseil de Gérance pourra également nommer par téléphone un autre membre pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.3. Toute décision du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par plus de la moitié des membres du Conseil de Gérance, présent ou représenté.



12.4. L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du Conseil de Gérance participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.5. Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par plus de la moitié des membres du Conseil de Gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Gérance physiquement tenue.

12.6. Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, facsimilé ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

12.7. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par deux des Gérants ou par toute personne désignée par les deux Gérants ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

#### **Titre IV. - Assemblée générale des associés**

##### **13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes**

13.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

13.2. L'assemblée générale des Associés est notamment compétente pour modifier les Statuts de la Société, changer la nationalité de la Société et augmenter les engagements de ses Associés.

13.3. Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de Parts Sociales détenues par lui.

13.4. Lorsqu'un Associé détient toutes les Parts Sociales, il exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

##### **14. Tenue d'assemblées générales**

14.1. Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par deux membres du Conseil de Gérance, à défaut par les Associés représentant plus de la moitié du capital de la Société.

14.2. La tenue d'assemblée générale n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

14.3. Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale le premier vendredi du mois de juin.

14.4. Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des Associés qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Conseil de Gérance.

##### **15. Majorités**

15.1. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

15.2. Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

15.3. Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

#### **Titre V. - Exercice social**

##### **16. Exercice social**

16.1. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

16.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3. Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

##### **17. Droit de distribution des parts**

17.1. Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2. Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3. Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4. La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

#### **Titre VI. - Liquidation**

##### **18. Causes de dissolution**

La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

## 19. Liquidation

19.1. La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

19.2. La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

## Titre VII. - Loi applicable

### 20. Loi applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait réf

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

#### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

OCM LUXEMBOURG REAL ESTATE HOLDINGS II, LLC ..... 500 Parts Sociales

Total: cinq cents Parts Sociales ..... 500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

#### *Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, OCM LUXEMBOURG REAL ESTATE HOLDINGS II, LLC, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1. Sont appelés aux fonctions d'Administrateur pour une durée pour une durée indéterminée:

- M. Mark Oei, 333 South Grand Avenue, 28th floor, Los Angeles, Californie 90071, Etats-Unis;
- M. Sean Armstrong, 333 South Grant Avenue, 28th floor, Los Angeles, Californie 90071, Etats-Unis;
- M. Brett Wyard, 333 South Grand Avenue, 28th floor, Los Angeles, Californie 90071, Etats-Unis;
- M. Jean Plant, 31st Floor Citypoint, one Ropemaker Street, Londres EC2Y 9AW, Royaume-Uni;
- M. Kenneth Liang, 333 South Grant Avenue, 28th floor, Los Angeles, Californie 90071, Etats-Unis;
- Mme Lisa Kiely, 333 South Grant Avenue, 28th floor, Los Angeles, Californie 90071, Etats-Unis; et
- M. Peter Gerrard, 34, Domaine de Brameschof, L-8290 Kehlen, Grand-Duché de Luxembourg.

En vertu de l'article 10 des Statuts, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux membres du Conseil de Gérance.

2. Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, B.P. 2501, L-1882 (Grand-Duché de Luxembourg).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Uhl, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, vol. 149S, fol. 37, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

J. Elvinger.

(071246.3/211/479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

## VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 92.691.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature.

(067455.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**MISS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3441 Dudelange, 59, avenue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 81.498.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10007, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

FIDUCIAIRE GILOANNE S.A.

Signature

(067446.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**PETAL CORPORATION LTD, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8253 Mamer, 18, rue des Merisiers.  
R. C. Luxembourg B 26.785.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

FIDUCIAIRE GILOANNE S.A.

Signature

(067448.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**IMMO AGENCE FLORIDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3419 Dudelange, 26, rue Alphonse Benoit.  
R. C. Luxembourg B 41.939.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

FIDUCIAIRE GILOANNE S.A.

Signature

(067449.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**MR & CO PROMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2667 Luxembourg, 35, rue Verte.  
R. C. Luxembourg B 60.165.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

FIDUCIAIRE GILOANNE S.A.

Signature

(067451.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**PIZZERIA RESTAURANT I TRULLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2221 Luxembourg, 263, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 59.243.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09998, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

FIDUCIAIRE GILOANNE S.A.

Signature

(067452.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**MAN @ WORK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 128, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 89.256.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07317, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Ph. Lambert

*Administrateur*

(067454.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**VODAFONE INTERNATIONAL 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 83.088.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11482, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature.

(067456.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**VODAFONE LUXEMBOURG 5, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 92.651.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11469, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature.

(067458.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**VODAFONE LUXEMBOURG FINANCE PARTNERS S.N.C., Société en nom collectif.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 93.480.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature.

(067460.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**PATRIMOINE CHAMOIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 91.896.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 22 juin 2005 que:

- Suite à la démission de la société EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A. de son poste de commissaire aux comptes avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne est nommée nouveau commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10094. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067724.3/984/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**VODAFONE INVESTMENTS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 79.256.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11461, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature.

(067462.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**LOBISTA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 79.323.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 27 juin 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann;
- Monsieur Marc Koeune;
- Madame Nicole Thommes;
- Madame Andrea Dany.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg).

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09351. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067466.3/693/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**VODAFONE INTERNATIONAL 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 83.089.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11457, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature.

(067479.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**SOFISA S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Bertrange.  
R. C. Luxembourg B 54.762.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 25 mai 2005*

*Sont nommés administrateurs:*

- |   |  |
|---|--|
| - Monsieur Paul Leesch,                 | Commerçant en retraite, Degersheim/Suisse, Administrateur, Président |
| - Monsieur Maximilien dit «Max» Leesch, | Employé privé, Koerich, Administrateur, Administrateur-délégué       |
| - Monsieur Joseph dit «Jeff» Leesch,    | Employé privé, Blaschette, Administrateur                            |
| - Monsieur Eloi Krier,                  | Employé privé, Bertrange, Administrateur                             |
| - Monsieur Alfred Leesch,               | Commerçant en retraite, Luxembourg, Administrateur                   |

*Est nommée Commissaire aux comptes:*

- La société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.  
5, boulevard de la Foire  
L-1528 Luxembourg

Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2005.

*Pour le président*

E. Krier

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09883. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(067475.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**FASSART S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 79.885.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 30 juin 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann;
- Monsieur Marc Koeune;
- Madame Nicole Thommes;
- Madame Andrea Dany.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg).

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09340. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(067468.3/693/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**VODAFONE INTERNATIONAL F, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 97.920.

—  
Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature.

(067480.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**VODAFONE INTERNATIONAL M, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 97.921.

—  
Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11443, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature.

(067482.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**SOPICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3201 Bettembourg, 14, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 36.345.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

S. Benamor.

(067556.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

66431

**MAGNALUX INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 79.464.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 4 juillet 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann;
- Monsieur Marc Koeune;
- Madame Nicole Thommes;
- Madame Andrea Dany.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg).

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09315. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(067471.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**GALFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 76.798.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 5 juillet 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann;
- Monsieur Marc Koeune;
- Madame Nicole Thommes;
- Madame Andrea Dany.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg).

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09249. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(067472.3/693/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**THEMA PRODUCTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 41, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 93.164.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10383, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

*Pour THEMA PRODUCTION S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(067548.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**INVESTISSEMENTS EURO FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 85.820.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06986, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour INVESTISSEMENTS EURO FINANCE S.A.

Signature

(067526.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**INVESTISSEMENTS EURO FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 85.820.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06987, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour INVESTISSEMENTS EURO FINANCE S.A.

Signature

(067527.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**INVESTISSEMENTS EURO FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 85.820.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06988, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour INVESTISSEMENTS EURO FINANCE S.A.

Signature

(067528.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---

**MALACO INVESTMENTS, Société Anonyme.**

Siège social: L-7217 Bereldange, 59, rue de Bridel.  
R. C. Luxembourg B 44.491.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que tous les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10839, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(067543.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

---